canton de vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 10 FEV. 2008
Scanné le 11 FEV. 2009

09_MOT_064

Motion des groupes socialistes, A Gauche toute! et Verts

Supprimer les forfaits fiscaux !
« L'article 15 de la Loi vaudoise sur les impôts cantonaux est supprimé »

Les citoyennes et citoyens du canton de Zurich viennent de décider, ce 8 février 09, de supprimer les forfaits fiscaux. La possibilité pour l'administration fiscale d'accorder des forfaits fiscaux, telle qu'elle est prévue à l'article 15 de la Loi vaudoise sur les impôts directs cantonaux sous le titre «imposition d'après la dépense», au profit de certains résidents étrangers, en général des personnes très fortunées, viole le principe fondamental de l'égalité des citoyens face à l'impôt. En effet, ces forfaits sont bien plus avantageux pour le contribuable mis au bénéfice de cet avantage que l'imposition ordinaire à laquelle chaque habitant-e de notre canton est soumis. Des données précises et actuelles sur ces questions doivent être rendues publiques par le Conseil d'Etat, notamment le nombre de personnes concernées par l'impôt d'après la dépense, leur fortune estimée ou déclarée, leur imposition actuelle. Le contribuable lambda, imposé sur l'ensemble de son revenu, au centime près, est en effet particulièrement sensible à la justice fiscale et ce principe de l'égalité de traitement face à la loi est d'autant plus important. Certes, l'existence de forfaits fiscaux a pu susciter la venue de personnes fortunées dans notre canton, mais cet avantage est obtenu au détriment non seulement du principe rappelé ci-dessus, mais également d'un autre Etat ou canton, victime d'une sous-enchère fiscale, laquelle est une gangrène qui s'étend de plus en plus du fait des efforts déployés par certains Etats ou cantons pour s'attirer les contribuables les plus fortunés. De ce point de vue, il est essentiel d'aller vers une politique commune de tous les cantons suisses, par la voie d'un concordat intercantonal ou par celle d'une législation fédérale. L'Union européenne a, du reste, étudié des mesures d'harmonisation fiscale pour lutter contre ce phénomène qualifié pudiquement de « délocalisation fiscale » et qui a pour conséquence que les intérêts de certains particuliers finissent par porter atteinte à l'intérêt général. Au lieu de continuer à user du forfait fiscal pour attirer quelques riches étrangers dans notre canton et, ce faisant, de scier la branche sur laquelle nous sommes assis avec les autres Etats et cantons, notre canton doit faire preuve de solidarité et mener une politique cohérente sur le plan fiscal. Il doit cesser de jouer le jeu des personnes les plus fortunées qui cherchent à payer le moins d'impôts possible et à négocier leur statut de contribuable aux conditions les plus favorables. Ces avantages fiscaux sont d'autant plus inadmissibles dans la situation économique de crise et dans une société où les écarts entre les plus privilégiés et les plus démunis ne font que

OK BN

s'accentuer. Celles et ceux qui déclarent venir séjourner dans le canton de Vaud en raison de la qualité de vie, de la sécurité ou des écoles et d'autres avantages de notre canton, avantages qui n'existeraient pas sans l'effort des contribuables vaudois, devraient certainement accepter de payer les mêmes impôts que ces derniers, ce d'autant plus que ces impôts, même pour les personnes fortunées, sont souvent moins élevés que ceux applicables dans les pays et cantons qui nous entourent.

Pour le groupe A Gauche toute! Pour le groupe socialiste Pour le groupe des Verts

Jean-Michel Dolivo Grégoire Junod Philippe Martinet

Lausanne, le 10.02.09

Demande développement et renvoi au CE

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Abbet Raphaël
Aebi Jean-Robert
Amarelle Cesla
Amstein Claudine
Ansermet Jacques
Apothéloz Stéphanie
Aubert Mireille
Baehler Bech Anne
Ballif Laurent
Bally Alexis
Bavaud Sandrine
Bernhard Maximilien
Berseth Verena
Bolay Guy-Philippe
Bonjour Eric
Bonny Dominique-Richard
Borel Bernard
Borloz Frédéric
Bottlang-Pittet Jaqueline
Brélaz François
Buffat Marc-Olivier
Buffat Michaël
Cachin Jean-François
Calpini Christa
Capt Gloria

Chapalay Albert
Chappuis Laurent
Chatelain André
Chevalley Christine
Chevalley Edna
Chevalley Isabelle
Cherix François
Chollet Jean-Luc
Chollet Jean-Marc
Christen Jérôme
Clot Bertrand
Cornamusaz Philippe
Cornaz-Rovelli Valérie
Courdesse Régis
De Preux Patrick
Debluë François
Décaillet Anne
Décosterd Anne
Delacour André
Depoisier Anne-Marie
Deriaz Philippe
Desmeules Michel
Despot Fabienne
Devaud Grégory
Dind Claudine

Dolivo Jean-Michel
Ducommun Philippe
Dufour Claude-Eric
Durussel José
Duvoisin Ginette
Epars Olivier
Fardel Claude-André
Favez Jean-Michel
Favrod Pierre-Alain
Feller Olivier
Ferrari Yves
Fiora-Guttmann Martine
Freymond Cantone Fabienne
Gaille Pierre-André
Gay Vallotton Michèle
Gfeller Olivier
Girardet Lucas
Glardon Julien
Glutz Félix
Golaz Florence
Golaz Olivier
Gorrite Nuria
Grandjean Pierre
Grognuz Frédéric
Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Guignard Pierre
Haenni Frédéric
Haldy Jacques
Haury Jacques-André
Jaquet-Berger Christiane
Jaquier Rémy
Jufer-Tissot Nicole
Jungclaus Delarze Suzanne
Junod Grégoire
Kaelin Pierre
Kappeler Hans Rudolf
Kernen Olivier
Labouchère Catherine
Mahaim Raphaël
Maillefer Denis-Olivier
Mange Daniel
Manzini Pascale
Marendaz André
Martinet Philippe
Mattenberger Nicolas
Mayor Olivier
Maystre Tinetta
Melly Serge
Mercier Pierre-Alain
Métraux Béatrice

Meyer Roxanne
Miéville Michel
Modoux Philippe
Monod Alain
Montangero Stéphane
Mossi Michele
Mouquin Michel
Nicolet Jacques
Pache Rémy
Papilloud Anne
Payot François
Pernoud Pierre-André
Perrin Jacques
Pertusio Mario-Charles
Peters Lise
Pidoux Jean-Yves
Pidoux Pierre-André
Poncet Gabriel
Randin Philippe
Rapaz Pierre-Yves
Reichen Gil
Renaud Michel
Rey-Marion Aliette
Reymond Philippe
Rochat Nicolas

Rochat Pierre
Rod Armand
Rostan Jacqueline
Roulet Catherine
Ruey-Ray Elisabeth
Saugy Roger
Savary Marianne
Schwaab Jean Christophe
Schwaar Valérie
Schwab Claude
Silauri Alessandra
Sordet Jean-Marc
Streit Christian
Surer Jean-Marie
Truffer Jean-Jacques
Uffer Filip
Venizelos Vassilis
Villa Sylvie
Volet Pierre
Walther Eric
Weber-Jobé Monique
Wehrli Laurent
Wyssa Claudine
Yersin Jean-Robert
Zwahlen Pierre